
Introduction générale

G. Mokhtar

avec la collaboration de *J. Vercoutter*

Le présent volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* concerne cette longue période de l'histoire du continent qui va de la fin du Néolithique, c'est-à-dire vers le VIII^e millénaire avant notre ère, jusqu'au début du VII^e siècle de notre ère.

Cette période qui couvre quelque neuf mille ans de l'histoire de l'Afrique a été découpée, non sans hésitation, selon quatre grandes zones géographiques :

- Le « couloir » nilotique, égyptien et nubien (chapitres 1 à 12).
- Le « massif » éthiopien (chapitres 13 à 16).
- La partie de l'Afrique souvent désignée, par la suite, sous le nom de « Maghreb », et son complément saharien (chapitres 17 à 20).
- Le reste de l'Afrique, enfin, à l'est comme à l'ouest, au sud comme au nord de l'équateur, avec les îles africaines de l'océan Indien (chapitres 21 à 24).

La répartition ainsi adoptée résulte en fait du compartimentage actuel de la recherche historique en Afrique. Il aurait pu paraître plus logique, en effet, de diviser le volume selon les grandes divisions écologiques du continent qui offrent aux groupes humains qui les habitent les mêmes conditions de vie, sans qu'aucune véritable « barrière » physique ne s'oppose aux échanges, culturels ou autres, à l'intérieur de ces régions.

On aurait obtenu alors une division toute différente qui, allant du nord au sud, aurait compris : ce que l'on appelle, après le VIII^e siècle de notre ère, « l'île du Maghreb », en grande partie méditerranéenne par sa géologie, son climat, son écologie en général ; la large bande sub-tropicale saharienne et

son « accident » tectonique qu'est la vallée du Nil; puis la zone des grands bassins fluviaux sub-tropicaux et équatoriaux, avec leur façade atlantique; on aurait eu ensuite, vers l'est, le massif éthiopien avec la corne de l'Afrique tournée vers l'Arabie et l'océan Indien; enfin, la réunion des Grands Lacs équatoriaux aurait offert la transition nécessaire entre les bassins nilotique, nigérien et congolais vers l'Afrique méridionale et ses annexes que sont Madagascar et les autres îles proches de l'Afrique dans l'océan Indien.

Un tel découpage, plus satisfaisant pour l'esprit que celui qui a dû être arrêté, était malheureusement irréalisable. Le chercheur qui veut étudier l'Histoire de l'Afrique dans l'Antiquité est considérablement gêné, en effet, par le poids du passé. Le « sectionnement » qui lui est imposé et qui se reflète dans le plan ici adopté, résulte en très grande partie de la colonisation des XIX^e et XX^e siècles de notre ère. Qu'il fût « colon », intéressé au pays où il vivait, ou « colonisé » se penchant sur le passé de son peuple, l'historien se trouvait, malgré lui, enfermé dans des limites territoriales arbitrairement fixées, Il lui était difficile, voire impossible, d'étudier les rapports avec les contrées avoisinantes qui pourtant faisaient le plus souvent un « tout », historiquement parlant, avec le pays où il résidait.

Ce poids historique, si lourd, n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. Par paresse d'esprit d'une part: enfermé dans une ornière, on a, malgré soi, tendance à la suivre, mais aussi parce que les archives de l'Histoire de l'Afrique que sont les documents de fouilles ou les textes et l'iconographie, pour certaines régions, sont réunies, classées et publiées selon un ordre préconçu, mais arbitraire, qu'il est fort difficile de remettre en question.

Ce volume de l'*Histoire de l'Afrique*, plus encore peut-être que le volume qui l'a précédé, doit recourir aux hypothèses. La période qu'il couvre est obscure, en raison de la rareté des sources, en général, et des sources bien datées, en particulier. Cette remarque vaut aussi bien pour les sources archéologiques, très inégalement réunies, que pour les sources écrites ou figurées, sauf pour certaines régions relativement privilégiées comme la vallée du Nil et le « Maghreb ». C'est cette insuffisance de bases fermes de documentation qui rend indispensable le recours aux hypothèses, les faits établis avec certitude restant toujours l'exception.

Autre point à souligner: il y a de grandes insuffisances dans les sources archéologiques dont dispose l'historien. Les fouilles, pour l'ensemble du continent, n'ont pas rejoint la densité qu'elles ont atteinte dans certaines parties de l'Afrique, le long de la côte et dans l'arrière-pays de sa frange septentrionale notamment, et surtout dans la vallée du Nil depuis la mer jusqu'à la II^e Cataracte.

Cette insuffisance, en quantité, des documents archéologiques ne peut malheureusement être complétée par les récits de voyageurs étrangers, contemporains des événements ou des faits que l'on cherche à cerner. Le caractère massif et l'étendue même du continent ont découragé, dans l'Antiquité comme aux époques ultérieures, la pénétration en profondeur des allogènes. On remarquera que l'Afrique, dans l'état actuel de nos connaissances, est le seul continent où les « périple » aient joué un rôle historique important. (Cf. chapitres 18 et 22).

Ces diverses considérations expliquent pourquoi l'Histoire de l'Afrique, de - 7000 à + 700, reste encore le domaine des grandes hypothèses. Celles-ci, toutefois, ne sont jamais gratuites, elles reposent sur des documents, rares et insuffisants certes, mais qui existent néanmoins. La tâche des auteurs qui ont contribué à cet ouvrage a été de réunir, de peser, de critiquer ces sources. Spécialistes des régions dont ils retracent l'histoire, aussi fragmentaire soit-elle, ils présentent ici la synthèse de ce qu'il est légitime de déduire des documents dont ils disposaient. Les hypothèses qu'ils présentent, bien que sujettes à réexamen lorsque les sources s'enrichiront, permettront, nous en sommes sûrs, d'encourager et de donner des lignes directrices de recherches aux historiens de l'avenir.

Parmi les nombreuses zones d'ombre qui nous masquent encore l'évolution historique de l'Afrique, celle qui recouvre le peuplement ancien du continent est l'une des plus denses. Ce peuplement est en effet des plus mal connus. Les thèses en présence qui trop souvent reposent sur un nombre insuffisant d'observations scientifiquement valables, ces thèses sont difficilement conciliables à une époque où l'anthropologie physique est en pleine mutation. Le « monogénéisme » lui-même, par exemple (cf. chapitre 1), n'est encore qu'une hypothèse de travail qui demande à être éprouvée. Par ailleurs, compte tenu de l'énorme laps de temps qui s'est écoulé entre les pré- ou proto-humains découverts dans la vallée de l'Omo ou à Olduvai (cf. volume I) et l'apparition de types humains bien caractérisés en Afrique méridionale notamment, admettre, sans preuves ou découverte de chaînons intermédiaires, qu'il y a eu continuité permanente et évolution *in situ*, ne peut être malheureusement qu'une vue de l'esprit.

Dans ce même domaine du peuplement, la *densité* de la population africaine durant la période cruciale qui s'est écoulée de 8000 à 5000 avant notre ère serait importante à apprécier. C'est, en effet, la période de la genèse des cultures qui se sont ensuite diversifiées. Or, selon que cette densité est très forte ou faible, elle favorise ou rend inutile le développement de l'écriture.

L'originalité de l'Égypte antique, par rapport au reste de l'Afrique à la même époque, réside peut-être essentiellement dans le fait que la forte densité des populations établies à haute époque sur les bords du Nil, entre I^{re} Cataracte et partie méridionale du Delta, a exigé, peu à peu, l'usage de l'écriture pour la simple coordination du système d'irrigation indispensable à la survie de ces populations. En revanche, au sud de la cataracte d'Assouan, une faible densité de l'occupation humaine n'aurait pas rendu l'emploi de l'écriture indispensable, les petits groupes somatiques occupant le pays restant indépendants les uns des autres. Il est donc, on le voit, très regrettable que la densité du peuplement reste, à cette époque, du seul domaine des hypothèses.

L'écologie, enfin, joue un grand rôle dans l'histoire de l'Afrique. Elle y varie considérablement dans l'espace comme dans le temps. La dernière phase humide du Néolithique s'achève vers - 2400, en pleine période historique, alors que les Pharaons de la V^e dynastie règnent en Égypte. Les conditions climatiques, et donc agricoles, qui ont présidé à l'éclosion des premières grandes civilisations africaines, ne sont donc pas les mêmes que celles qui ont

prévalu par la suite. Il faut en tenir compte dans l'étude des rapports qui ont uni ces civilisations avec les populations qui les entouraient. L'environnement de – 7000 à – 2400, soit pendant 4600 ans, c'est-à-dire pendant beaucoup plus de la moitié de la période étudiée dans ce volume, a été très différent de celui qui s'est établi après la seconde moitié du III^e millénaire. Ce dernier, qui semble très proche de l'environnement actuel, a fortement marqué les sociétés humaines établies en Afrique. La vie de société n'est pas, ne peut pas être la même dans les grandes zones désertiques subtropicales au sud et au nord que dans le domaine de la grande forêt équatoriale, dans les massifs montagneux et dans les grands bassins fluviaux, ou dans les marais et les grands lacs. Au demeurant, ce « compartimentage » en grandes zones écologiques donne une importance capitale aux *routes* qui permettent de passer d'un domaine à l'autre, par exemple du « Maghreb » ou de l'Ethiopie montagneuse, comme de la vallée du Nil, vers les bassins centraux du Congo, du Niger et du Sénégal; ou encore de la façade maritime atlantique vers la mer Rouge et l'océan Indien. Or, ces routes sont encore très mal explorées. On les devine, ou plutôt on les « suppose » beaucoup plus qu'on ne les connaît. Leur étude archéologique, quand elle pourra être entreprise systématiquement, devrait nous apprendre beaucoup sur l'histoire de l'Afrique. En effet, ce n'est que lorsqu'elles auront été reconstruites et explorées à fond que l'on pourra aborder, avec fruit, l'étude des migrations qui, de – 8000 à – 2500, ont profondément modifié la répartition des groupes humains en Afrique, à la suite des dernières grandes fluctuations climatiques qui affectèrent le continent.

Nous ne possédons encore que de trop rares jalons sur certaines de ces routes. Il n'est même pas impensable que certaines d'entre elles soient complètement inconnues de nous. L'examen approfondi des photographies prises par satellites n'est pas encore systématiquement entrepris. Il devrait éclairer d'un jour tout nouveau l'étude des grands axes de communication anciens, transafricains, aussi bien que les voies secondaires, non moins importantes. Cet examen permettra aussi de diriger et de faciliter les contrôles archéologiques sur le terrain, indispensables pour apprécier, entre autres, les influences réciproques que les grandes aires de culture ont exercé les unes sur les autres dans l'Antiquité. C'est peut-être dans ce domaine que l'on peut attendre le plus des recherches à entreprendre.

Comme on le voit, les chapitres du volume II de *l'Histoire de l'Afrique* constituent des points de départ pour des recherches futures beaucoup plus que l'exposition de faits bien établis. Sauf dans des cas exceptionnels et pour des régions très limitées par rapport à l'immensité du continent africain, ces derniers restent malheureusement fort rares.

La vallée du Nil depuis le Bahr el-Ghazal, au sud, jusqu'à la Méditerranée, au nord, tient, dans l'Antiquité, une place à part dans l'Histoire de l'Afrique. Elle doit cette place particulière à plusieurs faits: à sa propre position géographique tout d'abord, ensuite à l'originalité de son écologie par rapport au reste du continent, enfin, et surtout, l'abondance — relative, certes, mais unique en Afrique — de sources originales bien datées, qui permettent de suivre son histoire depuis la fin du Néolithique vers – 5000 jusqu'au VII^e siècle de notre ère.

Position géographique

En grande partie parallèle aux rives de la mer Rouge et de l'océan Indien auxquels des dépressions perpendiculaires à son cours lui donnent accès, la vallée du Nil, au sud du 8^e parallèle Nord et jusqu'à la Méditerranée, est aussi largement ouverte vers l'Occident grâce aux vallées qui, parties de la région tchadienne, du Tibesti et de l'Ennedi, aboutissent dans son cours. L'épanouissement du Delta, les oasis libyques, comme l'isthme de Suez, lui donnent enfin un large accès à la Méditerranée. Ainsi ouvert à l'est et à l'ouest, comme au sud et au nord, le « couloir nilotique » est une zone de contacts privilégiés non seulement entre les régions africaines qui le bordent, mais aussi avec les centres de civilisation anciens plus éloignés de la péninsule arabique, de l'océan Indien et du monde méditerranéen, occidental aussi bien qu'oriental.

Toutefois l'importance de cette situation géographique varie dans le temps. Le Néolithique finissant est caractérisé, en Afrique, par une dernière phase humide qui se prolonge dans l'hémisphère Nord jusque vers - 2400. Durant cette période qui s'étend du VII^e au III^e millénaire avant notre ère, les régions situées à l'est comme à l'ouest du Nil connaissent des conditions climatiques favorables aux installations humaines et en conséquence les rapports et les contacts entre l'orient et l'occident du continent ont une importance égale à ceux qui se nouent entre le nord et le sud.

A partir de - 2400, en revanche, le dessèchement même de la partie de l'Afrique située entre les 30^e et 15^e parallèles Nord fait de la vallée du Nil la voie de communication principale entre la façade méditerranéenne du continent et ce que l'on appelle aujourd'hui l'Afrique au sud du Sahara. C'est par elle que transiteront, du nord au sud et vice versa, matières premières, objets fabriqués et, sans doute, idées.

Comme on le voit, en raison des variations du climat, la position géographique de la vallée moyenne du Nil, comme de l'Égypte, n'a pas la même importance, ou plus précisément le même impact, durant la période qui s'écoule de - 7000 à - 2400 qu'après cette date. De 7000 à 2400 avant notre ère, groupes humains et cultures peuvent circuler librement dans l'hémisphère Nord, aussi bien de l'est à l'ouest que du sud au nord. C'est l'époque primordiale de formation et d'individualisation des cultures africaines. C'est aussi l'époque où les rapports entre l'est et l'ouest ont pu, le plus librement, jouer entre la vallée du Nil et les civilisations du Proche-Orient, d'une part, comme entre l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale d'autre part.

A partir de - 2300, en revanche, et jusqu'au VII^e siècle de notre ère, la vallée du Nil devient la voie privilégiée entre le sud et le nord du Continent. C'est par elle que passeront les échanges de nature diverse entre l'Afrique noire et la Méditerranée.



Le déferlement des sables (extrait de l'article de Farouk El-Baz, « Le Courrier de l'Unesco », juillet 1977, photo Nasa, Etats-Unis). L'assemblage de 60 photographies de l'Égypte, transmises par un satellite « Landsat » en orbite à 920 km de la Terre, montre nettement, en foncé, l'étroit ruban fertile constitué par la vallée du Nil, ainsi que le triangle du delta et l'oasis du Fayoum. Le désert occupe les deux tiers de l'image, à l'ouest du Nil. Dans la partie inférieure, on peut distinguer des rangées de dunes dessinant de grandes courbes parallèles.

Sources de l'histoire de la vallée du Nil dans l'Antiquité

L'importance et les avantages que procure à la vallée du Nil sa position géographique dans l'angle nord-est du continent auraient pu rester un simple « thème » excitant pour l'esprit, servant, au mieux, d'introduction aux recherches historiques, si cette même vallée n'était pas aussi la partie de l'Afrique la plus riche en sources historiques anciennes. Ces sources permettent, dès le V^e millénaire avant notre ère, de contrôler et d'apprécier le rôle joué par les facteurs géographiques dans l'histoire de l'Afrique en général. Elles nous permettent aussi non seulement de connaître assez bien l'histoire « événementielle » de l'Égypte proprement dite, mais, surtout, de nous faire une idée précise de la culture matérielle, intellectuelle et religieuse de la basse et moyenne vallée du Nil, jusqu'aux marais du Bahr el-Ghazal.

Les sources à notre disposition sont à la fois archéologiques, donc muettes — en apparence du moins —, et littéraires. Les premières, surtout pour les plus hautes époques, n'ont été recherchées et réunies que récemment. Elles sont encore non seulement incomplètes et inégales, mais aussi peu ou mal exploitées. Les secondes, en revanche, ont une longue tradition derrière elles.

Bien avant Champollion, en effet, l'Égypte « mystérieuse » a attiré la curiosité. Dès l'époque « archaïque », au VI^e siècle avant notre ère, les Grecs, successeurs en cela des Préhellènes, notaient déjà ce qui dans la vallée du Nil différait de leurs coutumes et de leurs croyances. Les observations qu'ils firent dans ce domaine nous sont parvenues grâce à Hérodote. Pour mieux comprendre leurs nouveaux sujets, les souverains lagides — surpris de l'originalité de la civilisation égyptienne — firent rédiger au III^e siècle, toujours avant notre ère, une histoire complète de l'Égypte pharaonique : politique aussi bien que religieuse et sociale. Manéthon, égyptien de naissance, fut chargé de la rédaction de cette histoire générale de l'Égypte. Il avait accès aux archives anciennes, et pouvait les lire. Si son œuvre nous était parvenue complète, bien des incertitudes nous eussent été épargnées. Malheureusement elle disparut dans l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie. Les extraits, qui ont été conservés au hasard de compilations trop souvent faites à des fins apologétiques, nous fournissent néanmoins un cadre solide pour l'histoire de l'Égypte. En effet, les trente et une dynasties « manéthoniennes » restent aujourd'hui encore la base solide de la chronologie relative égyptienne.

La fermeture des derniers temples égyptiens sous Justinien, au VI^e siècle de notre ère, eut pour conséquence l'abandon des écritures de l'Égypte pharaonique : hiéroglyphique aussi bien que hiératique ou démotique. Seule la langue survécut dans le copte, mais les sources écrites devinrent peu à peu lettres mortes. Il fallut attendre 1822 et la découverte de Jean-François Champollion (1790-1832) pour que l'on ait de nouveau accès aux documents anciens rédigés par les Égyptiens eux-mêmes.

Ces sources littéraires égyptiennes anciennes ne peuvent être utilisées qu'avec prudence car elles ont un caractère particulier. Le plus souvent elles

ont été rédigées avec une arrière-pensée précise: énumérer les réalisations d'un pharaon, pour démontrer ainsi qu'il accomplissait au mieux sa mission terrestre, celle de maintenir l'ordre universel voulu par les dieux (Maât), en s'opposant aux forces du chaos qui menacent cet ordre en permanence. Ou encore, assurer la perpétuité du culte et du souvenir des pharaons qui avaient mérité la reconnaissance des générations successives. C'est à ces deux catégories de documents qu'appartiennent d'une part les longs textes et les représentations figurées « historiques » qui ornent certaines parties des temples égyptiens et, d'autre part, les « listes d'ancêtres » vénérables comme celles que l'on trouve sculptées dans les temples de Karnak, à la XVIII^e dynastie, et à Abydos à la XIX^e.

Pour compiler les listes royales comme celles auxquelles nous venons de faire allusion, les scribes disposaient de documents « authentiques » établis soit par le clergé, soit par l'administration royale. Cela suppose, d'ailleurs, l'existence d'archives officielles régulièrement tenues. Malheureusement deux seulement de ces documents nous sont parvenus. Encore sont-ils incomplets.

Ce sont la Pierre dite de Palerme, car le fragment le plus important de ce texte est conservé au musée de cette ville sicilienne, et le Papyrus royal de Turin.

La Pierre de Palerme

C'est une dalle de diorite, gravée sur ses deux faces, qui nous donne les noms de tous les pharaons ayant régné en Egypte depuis les origines jusqu'à la V^e dynastie vers – 2450. A partir de la III^e dynastie, la Pierre de Palerme énumère non seulement les noms des souverains dans l'ordre de leur succession, mais aussi, année par année, les événements les plus importants des règnes. Ce sont de véritables « annales » et il est d'autant plus regrettable que, brisé, ce document incomparable ne nous soit parvenu qu'incomplet.

Le Papyrus de Turin

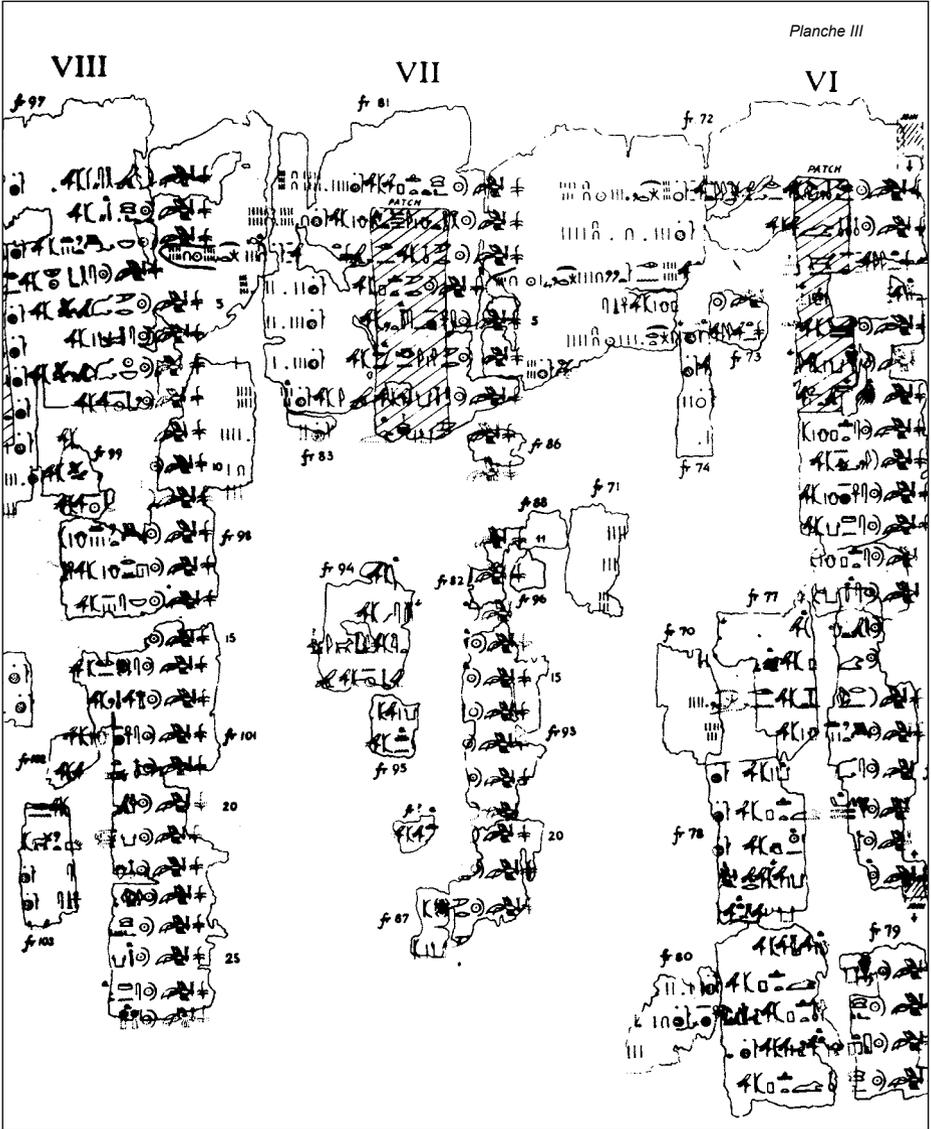
Ainsi appelé car il est conservé dans le musée de cette ville, il est non moins capital, bien qu'il ne consiste qu'en une liste des souverains, avec leur « protocole complet » et le nombre d'années, mois et jours de leur règne, classés par ordre chronologique. Cette liste allait jusqu'à la XX^e dynastie. Il donnait donc une liste complète de tous les pharaons depuis la plus haute époque jusqu'en – 1200 environ. Malheureusement, trouvé intact au XIX^e siècle, il fut si malmené lors de son transport qu'il fut mis en miettes et qu'il a fallu des années de travail pour le reconstituer.

Mais de très nombreuses lacunes subsistent encore aujourd'hui. Une des particularités du Papyrus de Turin est de grouper les pharaons en séries. A la fin de chacune de ces « séries », le scribe fait l'addition du nombre total d'années pendant lesquelles les pharaons ainsi groupés ont gouverné. Nul doute que nous n'ayons là l'origine des « dynasties » manéthoniennes.



La Pierre de Palerme.

(Source: A.H. Gardiner, « *The Egypt of the Pharaohs* », 1961, Oxford University Press.)



La papyrus de Turin.
 (Source : A.H. Gardiner,
 « The Royal Canon of Turin »,
 Oxford, 1954.
 Photo Griffith Institute,
 Ashmolean Museum, Oxford.)

Chronologie égyptienne

Pierre de Palerme, Papyrus de Turin et listes royales monumentales sont d'autant plus importants pour l'histoire de l'Égypte que les Égyptiens n'ont jamais utilisé d'ère continue ou cyclique tels que nos dates: avant ou après le Christ, celle de l'Hégire ou des Olympiades, par exemple. Leur comput est fondé sur la personne même du pharaon, et toute date est donnée par rapport au souverain régnant lors de la rédaction du document. C'est ainsi, pour prendre un exemple, qu'une stèle sera datée de «l'an 10 du pharaon N, le 2^e mois de la saison *Akhet*, le 8^e jour», mais le comput repartira à *un* lors de l'accession au trône du souverain suivant. Cet usage explique l'importance, pour l'établissement de la chronologie, de connaître à la fois les noms de *tous* les pharaons ayant régné et la *durée* du règne de chacun d'entre eux. S'ils avaient pu nous parvenir intacts, Papyrus de Turin et Pierre de Palerme nous auraient fourni cette connaissance indispensable. Malheureusement il n'en est rien et les autres monuments qui complètent parfois les lacunes de ces deux sources capitales n'ont pas suffi cependant à nous transmettre une liste complète et sûre de tous les pharaons égyptiens. Non seulement, pour certaines périodes, l'ordre de succession lui-même reste sujet à controverse lorsque Papyrus de Turin et Pierre de Palerme font défaut, mais encore la durée exacte du règne de certains souverains reste inconnue. On ne possède, au mieux, que «la plus haute date connue» d'un pharaon donné, mais son règne a pu durer fort longtemps après l'érection du monument qui donne cette date.

Même avec ces lacunes, si l'on additionne bout à bout toutes les dates fournies par les sources à notre disposition, on arrive à un total de plus de quatre mille ans. C'est la chronologie *longue* qui fut acceptée par les premiers égyptologues jusque vers 1900. On s'aperçut alors qu'un tel laps de temps était impossible, car l'étude des textes et des monuments montrèrent, d'une part, qu'à certaines époques plusieurs pharaons régnaient en même temps et qu'il y avait donc des dynasties parallèles, et, d'autre part, qu'il arrivait parfois qu'un pharaon prenait un de ses fils comme co-régent. Chacun des souverains datant ses monuments de son propre règne, il y avait donc des chevauchements; et en additionnant les règnes des dynasties parallèles ou ceux des co-régents avec les règnes des souverains en titre, on aboutissait obligatoirement à un chiffre beaucoup trop élevé et faux.

Il aurait probablement été impossible de trouver une solution au problème qui se posait ainsi, si une particularité du calendrier pharaonique ancien n'avait fourni un cadre chronologique sûr, parce qu'il liait ce calendrier à un phénomène astronomique permanent pour lequel il était facile d'établir des tables. Nous faisons allusion ici au lever de l'étoile Sothis — notre Sirius — en même temps que le soleil sous la latitude de Héliopolis-Memphis. C'est ce qu'on appelle le «lever héliaque de Sothis» qui fut observé et noté dans l'Antiquité par les Égyptiens. Ce sont ces observations qui ont fourni les dates «sothiaques» sur lesquelles repose encore aujourd'hui l'essentiel de la chronologie égyptienne.

A l'origine, les Egyptiens comme la majorité des peuples de l'Antiquité semblent avoir utilisé un calendrier lunaire, notamment pour fixer les dates des fêtes religieuses. Mais, à côté de ce calendrier astronomique, ils en utilisaient un autre. Peuple de paysans, leur vie quotidienne était puissamment marquée par le rythme de la vie agricole : semailles, moissons, engrangement, préparation des nouvelles semailles. Or, en Egypte, dans la Vallée, ce rythme agricole est conditionné par le Nil, dont les avatars déterminent la date des différentes opérations. Rien d'étonnant donc que, parallèlement à un calendrier religieux, lunaire, les anciens habitants de la Vallée aient aussi utilisé un calendrier naturel fondé sur le retour périodique de l'événement, capital pour leur existence, qu'était l'inondation, la crue du Nil.

Dans ce calendrier, la première saison de l'année — en égyptien *Akhet* — voyait le début de la crue. Les eaux du fleuve montaient peu à peu et recouvraient les terres desséchées par l'été torride. Pendant quatre mois environ, les champs allaient se gorger d'eau. Au cours de la saison suivante, les terres peu à peu sorties de l'eau de la crue étaient prêtes à être semencées. C'est la saison *Peret* — littéralement : « sortir » —, terme qui fait sans doute allusion à la fois à la « sortie » des terres de l'eau et à celle de la végétation. Les semailles achevées, le paysan attendait la germination puis la maturation des plantes. Au cours de la troisième et dernière saison, les Egyptiens moissonnaient puis engrangeaient les récoltes. Ils n'avaient plus ensuite qu'à attendre la nouvelle crue et à préparer les champs à sa venue. C'était la saison *Shemou*.

Il est possible, sinon très vraisemblable, que pendant fort longtemps les Egyptiens se soient contentés de ce calendrier. Le premier de l'an commençait alors avec la montée réelle de la crue. La saison *Akhet* ainsi inaugurée se poursuivait jusqu'au retrait réel des eaux, qui marquait le début de la saison *Peret*. Celle-ci se terminait lorsque les céréales venues à maturité étaient prêtes à être fauchées, ce qui marquait le début de la saison *Shemou* qui ne se terminait qu'avec la nouvelle crue. Peu importait aux paysans que telle saison fut plus longue que telle autre, ce qui comptait pour eux c'était l'organisation du travail qui variait avec les trois saisons.

A quel moment, et pour quelles raisons, les Egyptiens ont-ils lié la crue du Nil à l'apparition simultanée du soleil et de l'étoile Sothis à l'horizon ? Il sera sans doute difficile de le déterminer. Nul doute que ce lien ne soit le résultat d'observations répétées et de profondes croyances religieuses. L'étoile Sothis (Sirius) — en égyptien *Sepedet* : « l'Aiguë », la Pointue — sera plus tard identifiée à Isis dont les larmes, croyait-on, déterminent la crue du Nil. Peut-être avons-nous là le reflet d'une croyance très ancienne qui associait l'apparition de l'étoile divinisée à la montée des eaux. Quelles que soient leurs raisons, les Egyptiens, en liant le début de la crue et, partant, le premier jour de l'année à un phénomène astronomique, nous ont fourni le moyen de fixer des points de référence très sûrs dans leur longue histoire.

Sous la latitude de Memphis, le début, fort discret, de l'inondation se situe vers la mi-juillet. Une observation de quelques années semble avoir suffi aux Egyptiens pour leur montrer que le commencement de la crue revenait en moyenne tous les 365 jours. Ils divisèrent alors leur année de trois saisons empi-

riques en une année de douze mois de trente jours chacun. Puis ils affectèrent quatre mois à chacune des saisons. En ajoutant cinq jours supplémentaires — en égyptien les cinq *heryourenepet*: « les cinq sur (en plus de) l'année », que les Grecs appelèrent « épagomènes » — les scribes obtinrent une année de 365 jours qui était, de beaucoup, la meilleure de toutes celles qui furent adoptées dans l'Antiquité. Toutefois, bien que très bonne, cette année n'était pas parfaite. En effet, la révolution de la terre autour du soleil se fait, non pas en 365 jours, mais en 365 jours 1/4. Tous les quatre ans, l'année officielle, administrative, des Egyptiens prenait un jour de retard sur l'année astronomique, et ce n'est qu'au bout de 1460 ans — ce que l'on appelle une *période sothiaque* — que les trois phénomènes: lever du soleil, lever de Sothis, début de l'inondation se produisaient simultanément au premier de l'an officiel.

Ce lent décalage entre les deux années eut deux résultats importants. Le premier est de permettre aux astronomes modernes de déterminer à quelle date les Egyptiens avaient pu adopter leur calendrier; cette date devant, nécessairement, coïncider avec le début d'une période sothiaque. La coïncidence des phénomènes, début de l'inondation et lever héliaque de Sothis, s'est produite trois fois au cours des cinq millénaires qui ont précédé notre ère: en -1325/-1322, en -2785/-2782 et en -4245/-4242. On a longtemps cru que c'était entre -4245 et -4242 que les Egyptiens avaient adopté leur calendrier. On admet maintenant que ce ne fut qu'au début de la période sothiaque suivante, soit entre -2785/-2782.

Le deuxième résultat de l'adoption par les Egyptiens du calendrier solaire fixe fut d'entraîner peu à peu un décalage entre les saisons *naturelles*, déterminées par le rythme même du Fleuve, et les saisons *officielles* utilisées par l'administration, qui étaient, elles, fondées sur une année de 365 jours. Ce décalage, d'abord peu sensible, un jour tous les quatre ans, s'accroissait peu à peu; il passait d'une semaine à un mois, puis à deux mois, jusqu'à ce que les saisons officielles en arrivent à être entièrement décalées et que l'été (*Shemou*) du calendrier officiel tombe en pleine saison *Peret* naturelle. Ce décalage ne manqua pas de frapper les scribes égyptiens et nous possédons des textes qui notent, très officiellement, la différence entre le lever héliaque réel de Sothis et le début de l'année administrative. Ces observations ont permis de fixer avec une approximation de quatre ans les dates suivantes:

- Le règne de Sésostri III englobe nécessairement les années -1882/-1879.
- L'an 9 d'Aménophis I est tombé entre les années -1550 et -1547.
- Le règne de Thoutmosis III englobe les années -1474/-1471.

En combinant ces dates avec celles, relatives, fournies par les sources à notre disposition: Papyrus de Turin, Pierre de Palerme, monuments datés des diverses époques, on a pu obtenir une chronologie de base, la plus sûre de celles de tout l'Orient ancien. Elle fixe le début de l'histoire de l'Égypte à -3000. Les grandes divisions « manéthoniennes » peuvent se chiffrer ainsi:

- III^e-VI^e dynastie (Ancien Empire): vers -2750/-2200.
- VII^e-X^e dynastie (I^{re} Période intermédiaire): -2200/-2150.
- XI^e-XII^e dynastie (Moyen Empire): -2150/-1780.

- XIII^e-XVII^e dynastie (II^e Période intermédiaire): – 1780/– 1580.
- XVIII^e-XX^e dynastie (Nouvel Empire): – 1580/– 1080.
- XXI^e-XXIII^e dynastie (III^e Période intermédiaire): – 1080/– 730.
- XXIV^e-XXXI^e dynastie (Basse Epoque): – 730/– 330.

La conquête d'Alexandre de Macédoine, en 332 avant notre ère, marque la fin de l'histoire de l'Égypte pharaonique et le début de la période hellénique (cf. chap. 6).

L'environnement nilotique

Il n'est peut-être pas inutile de citer ici la phrase d'Hérodote (II.35) concluant la description de l'Égypte: «Les Égyptiens qui vivent sous un climat singulier au bord d'un fleuve offrant un caractère différent de celui des autres fleuves, ont adopté aussi presque en toutes choses des mœurs et des coutumes à l'inverse des autres hommes» (trad. Ph. E. Legrand).

Certes, lorsqu'il écrivit cette phrase, Hérodote ne pensait qu'aux pays riverains de la Méditerranée. Il n'en demeure pas moins que, de tous les pays africains, l'Égypte est celui qui possède l'environnement le plus original. Elle le doit au régime du Nil. Sans le fleuve, l'Égypte n'existerait pas. Cela a été dit et redit mille fois depuis Hérodote: c'est une vérité première.

Au vrai, les servitudes sévères que le fleuve nourricier impose aux sociétés humaines installées sur ses rives ne se sont fait sentir que progressivement. Elles ne sont devenues inéluctables qu'à un moment où la civilisation égyptienne était déjà vieille de plus de sept siècles. Les groupes humains qui ont créé cette civilisation ont donc eu le temps de s'habituer progressivement aux impératifs qui leur furent peu à peu imposés par l'écologie nilotique.

Du Néolithique finissant, vers –3300 jusqu'à –2400, l'Afrique nord-occidentale, Sahara compris, a connu un régime relativement humide. L'Égypte, à cette époque, ne dépendait donc pas uniquement du Nil pour sa subsistance. À l'est comme à l'ouest de la Vallée, la steppe s'étendait encore, abritant un gibier abondant et facilitant un élevage important. L'agriculture n'était encore alors qu'une des composantes de la vie quotidienne, et l'élevage — voire la chasse — jouait un rôle au moins aussi important, comme en fait foi la Pierre de Palerme qui nous laisse deviner que l'impôt dû par les puissants du régime au pouvoir central était calculé non pas sur le revenu des terres qu'ils pouvaient posséder, mais sur le nombre de têtes de bétail confié à leurs bergers. Le recensement de cette richesse fondamentale se faisait tous les deux ans. Les scènes qui décorent les mastabas de l'Ancien Empire, de la fin de la IV^e à la VI^e dynastie (de – 2500 à – 2200), montrent bien que l'élevage tient toujours une place essentielle dans la vie des Égyptiens à cette époque.

On peut donc soupçonner que la recherche du «contrôle» du Fleuve par l'homme, qui sera l'achèvement essentiel de la civilisation égyptienne car c'est ce contrôle qui lui permettra de s'épanouir, fut sans doute stimulée à l'origine, non pas par le désir de mieux tirer parti de l'inondation

pour l'agriculture, mais surtout pour se défendre des méfaits de la crue. On oublie parfois que le débordement du Nil n'est pas seulement bénéfique : il peut être une véritable catastrophe et c'est sans doute pour s'en protéger que les premiers habitants de la Vallée apprirent à construire digues et barrages pour mettre à l'abri leurs villages et à creuser des canaux pour assécher leurs champs. Ce faisant ils acquirent peu à peu une expérience qui leur fut indispensable lorsque le climat africain entre les 30^e et 15^e parallèles Nord devint progressivement aussi sec qu'il l'est aujourd'hui, transformant en déserts absolus les abords immédiats de la vallée du Nil en Egypte comme en Nubie. Toute la vie dans la Vallée fut désormais rigoureusement conditionnée par la crue.

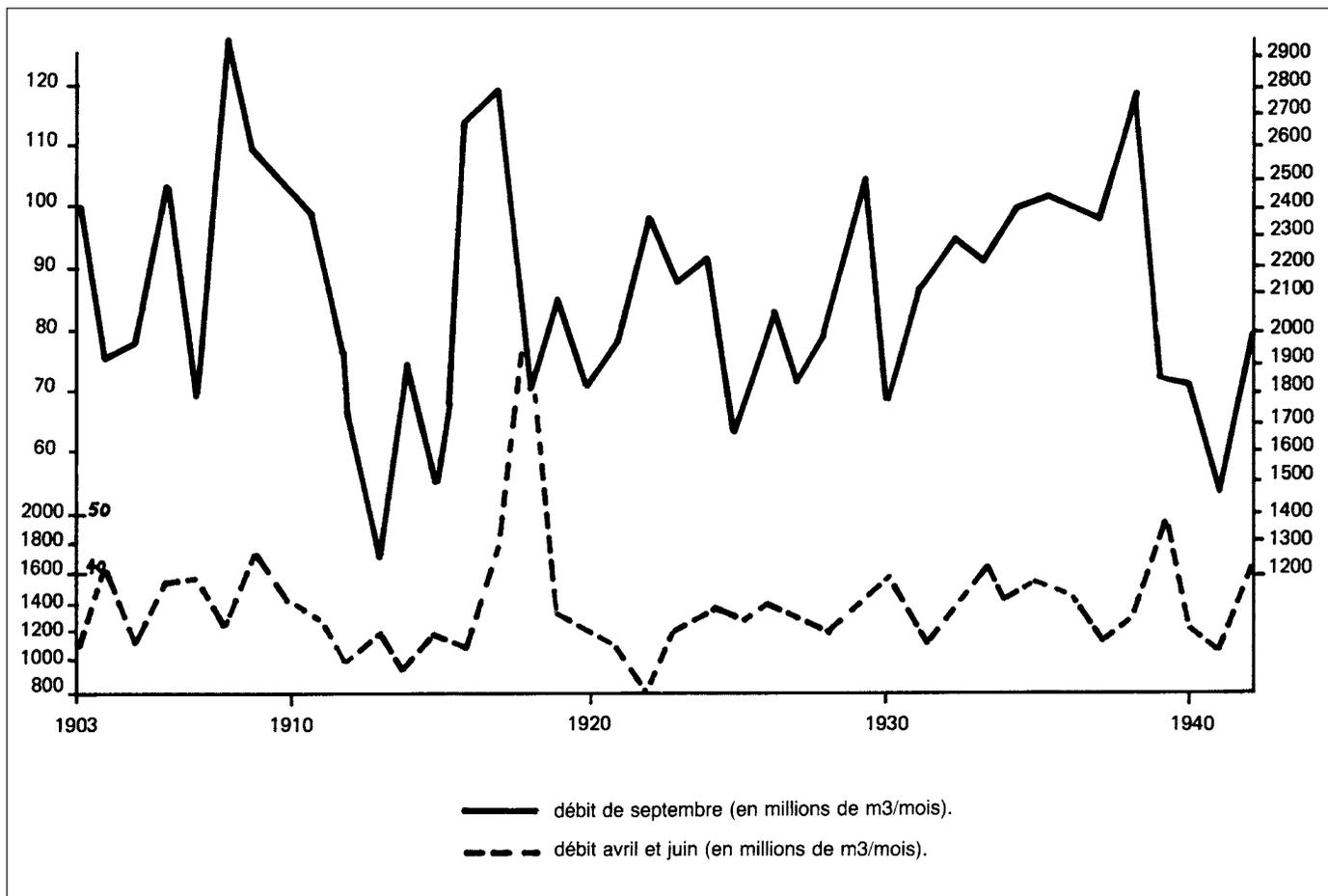
Utilisant les techniques de construction de digues et de creusement de canaux acquises au cours des siècles, les Egyptiens mirent peu à peu au point le système d'irrigation par bassins (*hod*) et assurèrent ainsi non seulement leur survie, sous un climat de plus en plus désertique, mais encore leur expansion (cf. chapitres 4 et 8). Ce système, simple dans son principe et complexe dans son fonctionnement, exige une synchronisation. Il comporte deux surélévations naturelles, créées par le Nil parallèlement à ses rives au cours de millénaires de crues. Ces « digues » naturelles, renforcées peu à peu par les riverains pour se mettre à l'abri d'une inondation trop brutale, furent complétées par des digues perpendiculaires, véritables barrages artificiels, qui doivent sans doute leur origine aux digues édifiées par les populations les plus anciennes pour protéger leurs installations lors de la crue.

L'édification, à la fois, des levées de terre parallèles au fleuve et des barrages perpendiculaires eut pour résultat de découper l'Égypte en une série de bassins, d'où le nom du système. Leur sol fut rigoureusement aplani pour que, lors de la crue, l'ensemble du bassin soit recouvert d'eau. A l'arrivée de l'inondation, des « saignées » pratiquées dans les digues parallèles au Fleuve permettaient de remplir les bassins. Après avoir séjourné un certain temps, pour saturer les champs, l'eau était renvoyée au Nil en aval. Par ailleurs, un système de canaux utilisant la pente naturelle de la vallée permettait d'envoyer l'eau prise en amont vers des terres plus basses parce que situées en aval, terres que la crue, même bonne, n'aurait pu atteindre.

Les avantages du système, que l'expérience apprit peu à peu aux Egyptiens, étaient d'assurer une répartition égale de l'eau et du limon sur toute la surface des terres cultivables, d'irriguer des parties de la Vallée qui seraient restées stériles, enfin, et surtout, de maîtriser le Fleuve et sa crue. Le remplissage des bassins tout comme les prélèvements d'amont en aval par les canaux avaient pour effet de ralentir le courant et d'éviter ainsi les conséquences désastreuses de l'irruption brusque de millions de mètres cubes d'eau arrachant tout sur leur passage. Le ralentissement du courant à son tour facilitait le dépôt sur les champs du limon dont ces eaux étaient chargées.

Il n'est pas exagéré de dire que ce système d'irrigation, tout à fait original, est à la base même du développement de la civilisation égyptienne. Il explique comment l'ingéniosité humaine parvint peu à peu à surmonter des difficultés considérables et réussit à modifier l'écologie naturelle de la Vallée.

Les crues du Nil.
(Source: J. Besançon, « L'Homme et le Nil », Paris, Gallimard, NRF, 1957, p. 79.)



Cette nouvelle écologie qui résulte de l'intervention humaine exige un travail considérable. Après chaque crue, il faut réparer les digues, renforcer les barrages transversaux, recréer les canaux. C'est là une œuvre permanente et collective, qui, à l'origine, était sans doute effectuée à l'échelle du village primitif. A l'époque historique, elle est contrôlée et mise en œuvre par le gouvernement central. Que ce dernier n'assure pas à temps l'entretien délicat de l'ensemble du système et la crue suivante risque de tout emporter avec elle, remettant la Vallée dans son état primitif. En Egypte, l'ordre politique conditionne l'ordre naturel dans une très grande mesure. En effet, il ne suffit pas, pour que la subsistance de tous soit assurée, que le système des bassins fonctionnât avec régularité. Un des caractères de la crue du Nil est de varier énormément, en volume, d'une année sur l'autre. Les inondations peuvent être, ou trop fortes et tout détruire sur leur passage, ou trop faibles et ne pas assurer une irrigation suffisante. Par exemple, de 1871 à 1900, la moitié à peine des crues furent suffisantes pour assurer les besoins de l'Egypte (cf. fig. page 24).

L'expérience apprend vite aux Egyptiens à se méfier de l'inconstance du Fleuve. Il était indispensable, pour pallier les insuffisances prévisibles, d'avoir toujours disponible un « volant » de sécurité afin de nourrir la population et, pour prévoir l'avenir, d'assurer un ensemencement normal quelles que fussent les circonstances. Ce volant est assuré par le gouvernement central grâce au *double grenier royal* qui stocke le grain nécessaire dans des magasins répartis dans tout le pays. En limitant la consommation dans les périodes d'abondance et en mettant en réserve le plus de ressources possible, en prévision de crues insuffisantes ou trop fortes, le gouvernement se substituait, pour ainsi dire, à l'ordre naturel et jouait un rôle d'une extrême importance.

On voit que l'homme, en modifiant profondément les conditions que lui imposait la nature, joue un rôle essentiel dans l'éclosion et le développement de la civilisation dans la vallée du Nil. L'Egypte n'est pas seulement un « don du Nil », elle est avant tout une création humaine, d'où l'importance des problèmes anthropologiques dans la Vallée.

Le peuplement de la vallée du Nil

Dès le Paléolithique, l'homme occupe, sinon le fond de la Vallée proprement dit, du moins ses abords immédiats et notamment les terrasses qui le dominent. Les successions de périodes humides et sèches au Paléolithique comme au Néolithique (cf. volume I) ne manquèrent pas de modifier dans un sens ou dans l'autre la densité de la population, mais le fait demeure qu'aussi loin que l'on puisse remonter, l'*homo sapiens* a toujours habité l'Egypte.

A quelle race appartenait-il ? Il est peu de problèmes anthropologiques qui aient soulevé autant de discussions passionnées. Au demeurant ce problème n'est pas nouveau. Déjà en 1874 on argumentait pour savoir si les Egyptiens anciens étaient « noirs » ou « blancs ». Un siècle plus tard, le Colloque organisé par l'Unesco au Caire prouvait que la discussion n'était pas

close, ni sans doute près de l'être. Il n'est pas facile, en effet, de trouver une définition physique du « Noir », qui soit acceptée de tous. Récemment un anthropologue mettait en doute la possibilité même de trouver des moyens sûrs permettant de déterminer la « race » à laquelle appartenait un squelette donné — au moins en ce qui concerne les restes humains très anciens, ceux du Paléolithique par exemple. Les critères traditionnels, physiques, des anthropologues (indice facial, longueur des membres, etc.) ne sont plus acceptés par tous aujourd'hui et on revient, comme les Anciens, à la détermination du « Noir » par la nature des cheveux et la couleur de la peau, appréciée scientifiquement il est vrai par le taux de « mélanine ». Toutefois, la valeur de ces indications est, à son tour, contestée par certains. A ce rythme, après avoir perdu au cours des ans la notion même de race « rouge », nous risquons fort de devoir abandonner bientôt celle de « races » noire ou blanche. Au demeurant, il est fort douteux que les habitants de la vallée du Nil aient jamais appartenu à une « race » pure, unique, qui y aurait introduit la civilisation. L'histoire même du peuplement de la Vallée s'inscrit en faux contre une telle possibilité.

L'Homme, en effet, n'a pas pénétré d'un seul coup, en une fois, dans une vallée vide ou peuplée seulement d'une faune sauvage. Il s'y est installé progressivement au cours de millénaires, au fur et à mesure que la densité même de groupes humains ou les variations climatiques exigeaient de nouvelles ressources alimentaires ou une sécurité plus grande. Étant donné sa position à l'angle nord-oriental du continent africain, il était inévitable que la vallée du Nil dans son ensemble, et l'Égypte en particulier, devinssent le point d'aboutissement de courants humains venus non seulement de l'Afrique mais aussi du Proche-Orient, pour ne pas parler de l'Europe plus lointaine. Aussi n'est-il pas étonnant que les anthropologues aient cru pouvoir discerner, parmi les quelques squelettes « nilotiques » très anciens dont ils disposaient, des représentants de la « race » de Cro-Magnon, des « arménoïdes », des « négroïdes », des « leucodermes » etc.; encore conviendrait-il de n'accepter tous ces termes qu'avec précaution. Si une « race » égyptienne a jamais existé — et l'on doit en douter — elle est le résultat de mélanges dont les éléments de base ont varié dans le temps comme dans l'espace. On pourrait le vérifier s'il était possible, ce qui est bien loin d'être le cas, de posséder un nombre suffisant de restes humains pour chacune des périodes historiques et des diverses parties de la Vallée.

Un fait demeure cependant, c'est la permanence en Égypte comme en Nubie d'un certain type physique qu'il serait vain de qualifier de « race », car il varie légèrement suivant que l'on considère la Basse ou la Haute-Égypte. De couleur plus foncée dans le Sud que dans le Nord, il est dans l'ensemble plus sombre que dans le reste du bassin méditerranéen, Afrique du Nord comprise. Les cheveux sont noirs et frisés; le visage plutôt rond et glabre est parfois, à l'Ancien Empire, orné d'une moustache; assez élané en général, c'est le type humain que fresques, bas-reliefs et statues pharaoniques nous font connaître, et il ne faut pas oublier que ce sont des *portraits* comme l'exigent les croyances funéraires égyptiennes qui veulent que ce soit l'individu même, non une abstraction, qui survive dans l'outre-tombe.

Il serait certes facile, en sélectionnant certains portraits et en négligeant l'ensemble de ceux qui nous sont parvenus, de faire appartenir le type égyptien à telle ou telle « race », mais il serait non moins facile aussi de choisir d'autres exemples qui anéantiraient de telles conclusions. En fait, à qui sait voir, c'est la variété même des individus que l'art égyptien nous présente : « profils droits, profils prognathes, pommettes saillantes à l'occasion comme chez Sésostri III, lèvres charnues souvent ourlées ; parfois un nez légèrement busqué (Hémiou-mou, Pepi I, Gamil Abd el-Nasser), le plus souvent un nez raide et massif à la Chéphren et, dans le Sud surtout, des nez qui s'effacent, des lèvres plus épaisses » (Jean Yoyotte). C'est cette variété même qui montre que dans la vallée du Nil nous avons affaire à un type humain, non à une race, type que les habitudes et les conditions de vie particulières à la Vallée ont, peu à peu, créé au moins autant que les mélanges dont il est le produit. On en a un exemple frappant dans la statue du « Cheikh-el-Beled », vivant portrait du maire du village de Saqqarah au moment où la statue, vieille de plus de quatre mille ans, fut découverte. Que dans l'égyptien ancien, le fonds « africain » — qu'il soit noir ou clair — soit prépondérant, cela est plus que probable, mais dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible d'en dire plus.

Écriture et environnement

L'Égypte fut le premier pays d'Afrique à utiliser l'écriture. Si l'on en juge par l'emploi dans le système hiéroglyphique de « pictogrammes » représentant des objets qui n'étaient plus utilisés depuis longtemps au début de l'époque historique, il est possible de fixer son invention à l'époque « amratiennne » dite aussi du « Nagada I » (cf. vol. I), c'est-à-dire vers - 4000, si l'on suit les dates proposées par la méthode du carbone 14. C'est donc un des plus anciens systèmes d'écriture connus. Il se développa très rapidement puisqu'il apparaît déjà constitué sur la Palette de Narmer, le premier monument « historique » de l'Égypte que l'on peut dater de - 3000. Il est, de plus, essentiellement africain par la faune et la flore utilisées dans les signes d'écriture.

L'écriture égyptienne est, fondamentalement, « pictographique » comme beaucoup d'écritures anciennes, mais alors qu'en Chine et en Mésopotamie, par exemple, les signes, pictographiques à l'origine, évoluèrent rapidement vers des formes abstraites, l'Égypte resta fidèle à son système jusqu'à la fin de son histoire.

Tout objet ou être vivant qui peut être dessiné fut employé comme signe, ou « caractère », dans l'écriture égyptienne : pour écrire les mots « harpon » ou « poisson » il suffisait au scribe de dessiner un harpon ou un poisson. C'est ce que l'on appelle les « signes-mots », car un seul signe suffit à écrire un mot tout entier. Ce principe resta utilisé pendant toute la civilisation pharaonique, ce qui permit aux scribes de créer autant de signes-mots nouveaux qu'ils en eurent besoin pour « signifier » êtres ou objets inconnus lors de la création de l'écriture, tels que le cheval ou le char par exemple. Dans le système pictographique pur, les *actions* aussi peuvent être représentées par des

Palette en schiste de Narmer (I^{re} dynastie), recto/verso. Ce spécimen d'écriture égyptienne est l'un des plus anciens connus. Le protocole du roi, figuré par le poisson ncr et le ciseau mr. occupe le rectangle situé entre les deux têtes d'Hathor. Les autres petits hiéroglyphes inscrits au-dessus de la tête des différents personnages en indiquent le nom ou le titre; le chef capturé s'appelait peut-être Washi (wr = harpon, š = mare). Le groupe situé en haut à droite était probablement censé expliquer la figure centrale: à cette époque très ancienne, la substance de phrases tout entières pouvait apparemment être exprimée à l'aide de simples groupes de symboles dont les éléments suggéraient des mots distincts. En l'espèce, on pourrait donner l'interprétation suivante: le Dieu-Faucon Horus (c'est-à-dire le roi) fait prisonniers les habitants du pays du papyrus (T - mḥw, « le Delta »)



dessins. Pour écrire les verbes « courir » ou « nager », il suffisait au scribe de dessiner un personnage en train de courir ou de nager.

Toutefois, malgré toute son ingéniosité, le système pictographique était incapable d'écrire des mots abstraits tels que « aimer », « se souvenir », « devenir ». Pour surmonter cette difficulté, il fallait que les Egyptiens dépassent le stade de la pictographie pure. Ils le firent en utilisant deux autres principes : celui de l'*homophonie*, d'une part, et de l'*idéographie* d'autre part. C'est d'ailleurs l'emploi *simultané* des trois principes — pictographie pure, homophonie et idéographie — qui rendit si difficile le déchiffrement des hiéroglyphes à l'époque moderne. En effet, dans l'écriture égyptienne, certains signes se lisent phonétiquement, d'autres non : ils ne servent qu'à *préciser* la lecture (son) ou le sens du mot.

Le principe de l'homophonie est simple : en langue parlée le mot écrit, l'échiquier par exemple, se prononçait *men*. Grâce à ce principe le signe pictographique représentant un échiquier pourra, à volonté, être utilisé pour signifier l'objet même, ou pour écrire *phonétiquement* tous les « homophones », c'est-à-dire tous les mots qui se prononçaient aussi *men* et, parmi ceux-ci, le mot abstrait « être stable ». De la même façon, le signe de la « houe » se prononçait *mer*, il pouvait donc être employé pour écrire le verbe « aimer », qui se disait *mer*. Dans ces cas les signes-mots originels devenaient des signes phonétiques. Etant donné que le nombre d'homophones simples, mot pour mot — du type *men* « échiquier » pour *men* « être stable » ou *mer* « houe » pour *mer* « aimer » — est relativement limité, l'innovation n'aurait présenté qu'un avantage réduit, si les scribes ne l'avait étendue à des mots complexes. Par exemple, pour écrire le mot abstrait « établir » qui se prononçait *semen* et qui n'avait pas d'homophone simple, ils utiliseront deux signes-mots en se servant de leur valeur phonétique : ce seront un morceau d'étoffe plié qui se prononçait *s(e)* et l'échiquier *men*. Mis côte à côte ces deux signes se liront alors phonétiquement *s(e) + men = semen* et l'ensemble signifiera « établir », « fonder ». Arrivé à ce stade le scribe égyptien avait à sa disposition un instrument capable d'exprimer phonétiquement, au moyen d'images, n'importe quel mot de la langue, quelle que fût sa complexité. Il lui suffisait de décomposer le mot en autant de sons qu'il pouvait transcrire au moyen d'un signe-mot ayant approximativement la même prononciation. L'écriture hiéroglyphique avait déjà atteint ce stade à l'époque « Thinite » vers – 3000, ce qui suppose une assez longue évolution antérieure.

Le système ainsi complété avait toutefois des défauts. Il utilisait nécessairement un grand nombre de signes — on en compte plus de quatre cents usuels — qui pouvaient laisser le lecteur perplexe quant à leur lecture. Prenons, en français, l'exemple simple du dessin d'un bateau. Faudrait-il le lire : barque, canot, bateau, navire, nef, etc. ? Il était de plus impossible, à première vue, de savoir si un signe donné était employé comme signe-mot désignant l'objet représenté ou s'il était utilisé comme signe phonétique.

La deuxième difficulté fut aisément surmontée : les scribes prirent l'habitude de faire suivre d'un trait vertical les signes-mots désignant l'objet même. Pour la première, un système complexe se mit en place progressive-

ment. C'est celui que les égyptologues qualifient de « compléments phonétiques ». Ceux-ci sont constitués de vingt-quatre signes-mots ne comportant qu'une seule consonne. Ils furent peu à peu utilisés par les scribes pour préciser la lecture phonétique des signes. Pour prendre un exemple : le signe représentant une natte sur laquelle un pain est posé se lit *hetep*. On prit peu à peu l'habitude de faire suivre le signe-mot, employé phonétiquement, de deux autres signes : le pain, qui se lisait *t*, et le siège qui se lisait *p*. Ces deux signes rappelaient aussitôt qu'il fallait lire *hetep*.

Il est manifeste que ces vingt-quatre signes simples jouent en fait le rôle de nos lettres, et qu'il y avait là en germe l'invention de l'alphabet puisque ces signes expriment toutes les consonnes de la langue égyptienne, et que l'égyptien, comme l'arabe et l'hébreu, n'écrit pas les voyelles. Il n'y avait donc aucun mot de la langue qui n'aurait pu être écrit simplement au moyen de ces signes. Cependant les Egyptiens ne franchirent jamais le pas et bien loin de n'employer que les seuls signes simples, pratiquement « alphabétiques », ils compliquèrent encore, au moins en apparence, leur système d'écriture en faisant intervenir, en plus des signes employés phonétiquement et leurs compléments phonétiques, de nouveaux signes purement idéographiques. Ces signes sont placés à la fin des mots. Ils permettent à première vue de classer ces mots dans une « catégorie » donnée. Les verbes désignant une action physique comme « frapper », « tuer », seront suivis du signe du bras humain tenant une arme. Ceux qui désignent un fait abstrait comme « penser », « aimer » seront suivis du signe représentant un rouleau de papyrus. De même pour les substantifs : le mot « bassin » sera suivi de l'idéogramme de l'eau — trois traits ondulés horizontaux —, les noms de pays étrangers seront suivis du signe de la « montagne » — par opposition à l'Égypte qui est plate, etc.

Si les Egyptiens n'utilisèrent jamais une écriture simplifiée — on ne possède qu'un seul texte en écriture « alphabétique », encore est-il de très basse époque et a-t-il pu être influencé par l'exemple des écritures alphabétiques utilisées par les voisins de l'Égypte —, ce « conservatisme » s'explique sans doute par l'importance que l'image, et donc le signe qui est une image, garde à leurs yeux. Cette image possède une puissance magique latente. Encore vers -1700 les scribes dans certains cas mutilent les signes qui représentent des êtres dangereux, du moins à leurs yeux : les serpents auront la queue coupée, certains oiseaux seront dépourvus de pattes. Cette puissance magique que possède le signe s'étend au mot tout entier ; elle est telle que, lorsqu'on voudra nuire à une personne, le *nom* de celle-ci sera soigneusement martelé ou effacé partout où il est écrit. Ce nom, en effet, fait partie de l'individu, dans un sens il *est* la personne même : le détruire c'est la détruire.

Avec son système complexe de signes-mots, de signes plurisyllabiques phonétiques, de compléments phonétiques et de déterminatifs idéographiques, donc pêle-mêle de signes qui se lisent et d'autres qui ne se lisent pas, l'écriture hiéroglyphique est complexe, certes, mais aussi très évocatrice. Les déterminatifs coupent bien les mots, l'ordre rigide des mots dans la phrase — verbe, sujet, complément — facilite l'interprétation, et les difficultés que peut rencontrer le traducteur moderne résident le plus souvent dans l'ignorance

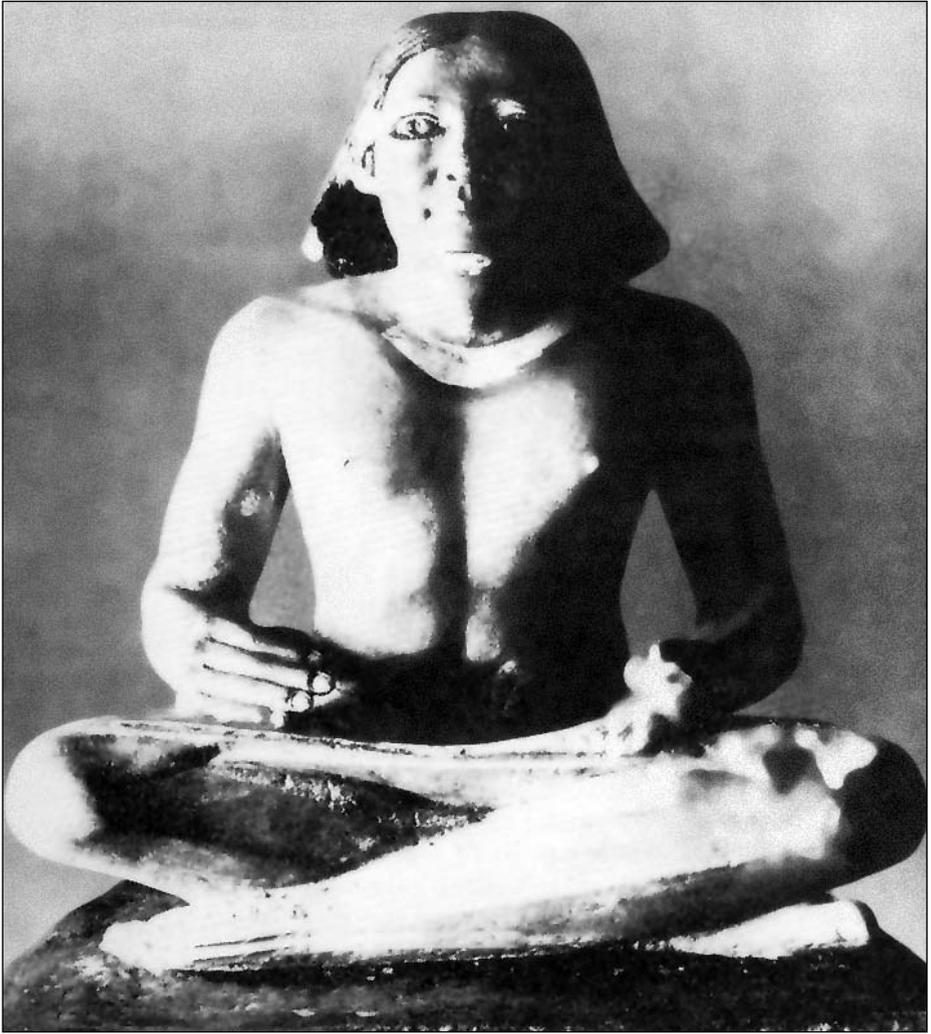
où nous sommes parfois du sens exact de beaucoup de mots. Encore peut-on savoir grâce aux « déterminatifs » dans quelles catégories il faut les ranger.

On a souvent laissé entendre que l'écriture hiéroglyphique égyptienne avait été soit apportée dans la Vallée par des envahisseurs venus de l'Est, soit empruntée par les Egyptiens à la Mésopotamie. Le moins que l'on puisse dire est qu'aucune trace matérielle d'un tel emprunt n'est décelable dans l'écriture de l'Égypte pharaonique telle qu'elle nous apparaît à l'aurore de l'Histoire vers – 3000. Bien au contraire on peut suivre sa lente formation stade par stade: de la pictographie pure, au stade des phonogrammes complexes, à celui des « compléments phonétiques », enfin à celui des « déterminatifs ». Certains signes employés phonétiquement représentent des objets qui n'étaient plus employés lorsque les premiers textes apparaissent, ce qui prouve que l'écriture s'est forgée à la période *pré*-historique, alors que ces objets étaient d'un emploi courant. Enfin, surtout peut-être, les signes hiéroglyphiques anciens sont *tous* empruntés à la faune et à la flore nilotiques prouvant ainsi que l'écriture est d'origine purement africaine. Si l'on admet une influence externe dans l'apparition de l'écriture égyptienne, ce ne pourrait être, tout au plus, que celle de *l'idée* d'écrire. Ce qui, au demeurant, est peu probable, compte tenu de la très haute époque où l'écriture s'est formée en Égypte, au IV^e millénaire avant notre ère.

Une des forces qui a présidé à l'invention et au développement de l'écriture hiéroglyphique dans la vallée du Nil réside sans doute dans la nécessité pour ses habitants d'agir en commun et de façon concertée pour lutter contre les fléaux qui les menaçaient périodiquement et, entre autres, l'inondation du Nil. Si une famille, un groupe de familles, voire un petit village étaient impuissants à ériger une protection assez forte contre une montée imprévisible des eaux, il n'en allait pas de même des groupes humains nombreux agissant en commun. La configuration même de l'Égypte favorise la constitution de tels groupes. En effet, la largeur de la Vallée n'est pas régulière. Parfois limitée au cours même du fleuve, elle s'élargit aussi et forme alors des petits bassins d'une étendue parfois assez considérable. Ces bassins naturels constituent autant d'unités géographiques à possibilités agricoles certaines. Elles paraissent avoir eu très rapidement tendance à se constituer en petites unités politiques sous l'autorité de l'agglomération la plus importante du bassin dont la divinité protectrice devient celle de l'ensemble. C'est très probablement là l'origine des « nomes » qui apparaissent déjà constitués à l'époque historique.

Il y a certes une très grande différence géographique entre la Haute-Égypte, le Saïd, ainsi segmenté en une succession de bassins naturels bien individualisés, et la Basse-Égypte, ou Delta, où le fleuve en se divisant en multiples bras découpe lui-même le sol en unités d'un caractère tout différent et moins nettes que celles du Saïd.

Il faut rappeler ici que la terminologie traditionnelle de « Haute » et « Basse » Égypte, lorsqu'on l'emploie pour l'époque de formation de l'État pharaonique est fallacieuse. Dans l'état actuel de nos connaissances des cultures prédynastiques, ce que l'on appelle la Haute-Égypte ne dépasse guère au sud la région d'El-Kab pour se terminer au nord aux environs du



Statue du scribe accroupi, Knouf.

(Source : W.S. Smith, « The history of Egyptian sculpture and painting in the Old Kingdom, » 1^{re} éd., 1946, pl. 19a. Photo Museum of Fine Arts, Boston.)

Fayoum. Son centre politique se situe dans le « bassin » thébain à Negada, mais descendra vers le nord dans la région d'Abydos, autre bassin naturel, qui jouera un grand rôle dans l'histoire de l'Égypte. La Basse-Égypte, elle, part du Fayoum mais se borne au nord à la pointe aiguë du Delta. Bien que l'on soit très mal renseigné sur son extension à une aussi ancienne époque, il paraît certain qu'elle n'atteignait pas la mer. Son centre se situait dans la région du Caire-Héliopolis actuels.

Dans ce « berceau » de l'Égypte pharaonique, les « bassins » du Sud constituent une force au moins égale à celle du Nord. Cette force est mieux structurée grâce à l'individualité des bassins qui la composent. On comprend mieux alors que ce soit la Confédération des provinces du Sud qui ait en définitive imposé l'unité culturelle à la Vallée en soumettant la Confédération des provinces du Nord, à l'originalité moins marquée.

Les petites unités politiques du Sud, suivant l'étendue du « bassin » qu'elles occupaient, disposaient d'un nombre d'hommes suffisant pour entreprendre les travaux collectifs indispensables à la survie de la province, tels que le renforcement des berges latérales du fleuve, qu'ils transformèrent peu à peu en véritables digues (cf. ci-dessus), puis la construction des barrages qui protégeaient les agglomérations. Ce travail pour être effectif exigeait une organisation. Celle-ci, à son tour, dut faciliter sinon l'invention de l'écriture, du moins son rapide développement. Il fallait, en effet, transmettre les ordres à un nombre important d'hommes répartis sur des distances assez grandes pour accomplir une tâche qui ne pouvait être exécutée que dans un temps limité : *après* la moisson et *avant* la nouvelle montée des eaux. La répartition du travail, l'ordre de priorité, la fourniture de l'outillage, même rudimentaire, l'approvisionnement sur place des travailleurs, tout cela exigeait une « administration » aussi simple fût-elle. Celle-ci ne pouvait être efficace que si elle pouvait prévoir, concevoir et diriger les différentes étapes des opérations à partir d'un centre nécessairement parfois assez éloigné du point où les travaux allaient être exécutés. Cela se conçoit mal sans l'instrument incomparable que constitue l'écriture pour enregistrer les données indispensables : nombre d'hommes, rations, hauteur des digues à atteindre et surtout transmettre rapidement les ordres aux différents points du territoire.

L'unification politique de l'Égypte par Ménès vers – 3000 ne pouvait qu'accentuer encore le développement de l'administration et, partant, de l'écriture. En effet, il s'agissait pour le « Chef » d'organiser les travaux d'intérêt collectif non plus seulement dans un territoire d'étendue limitée, mais pour l'ensemble du pays dont une des caractéristiques est d'être très allongé et où, par conséquent, la capitale qui donne les ordres est toujours très éloignée d'une importante partie du territoire. Par ailleurs, en raison même de l'inconstance de l'inondation (cf. fig. page 24), une des responsabilités de l'administration centrale est de mettre en réserve le plus de vivres possible en période d'abondance, pour pallier les insuffisances toujours prévisibles à brève échéance. Il faut donc que les dirigeants, en l'espèce Pharaon, sachent exactement ce qui est à la disposition du pays pour pouvoir, en cas de nécessité, ou rationner ou répartir les ressources existantes dans les régions les

plus touchées par la famine. C'est là la base de l'organisation économique de l'Égypte et, en fait, de son existence même. Cela exige matériellement une comptabilité complexe d'« entrées » et de « sorties », aussi bien « matières » que « personnel », qui explique le rôle essentiel que joue le *scribe* dans la civilisation de l'Égypte ancienne.

Le scribe est donc la véritable cheville ouvrière du système pharaonique. Dès la III^e dynastie, vers – 2800, les plus hauts personnages de l'Etat se font représenter l'écritoire sur l'épaule et les princes de l'Ancien Empire se feront « statufier » en scribes accroupis (cf. figure page 32). Dans un conte célèbre, le roi en personne prend la plume, si l'on peut dire, pour consigner par écrit ce que s'apprête à lui dire un prophète. La puissance magique qui reste toujours attachée à l'écriture renforce encore l'importance du scribe dans la société. Connaître le nom des choses c'est avoir pouvoir sur elles. Il n'est pas exagéré de dire que toute la civilisation égyptienne repose sur le scribe et que c'est l'écriture qui a permis son développement.

Le contraste entre l'Égypte et la vallée nubienne du Nil permet de mieux comprendre le rôle de l'écriture et ses raisons d'être dans l'éclosion et le développement de la civilisation égyptienne. Au sud de la I^{re} Cataracte, en effet, nous sommes en présence d'une population de même composition que celle de la Haute-Égypte. La Nubie cependant fut toujours réfractaire à l'emploi de l'écriture, bien que les contacts permanents qu'elle eut avec la vallée égyptienne n'aient pu lui laisser ignorer celle-ci. Cela s'explique, semble-t-il, par la différence de mode de vie. D'un côté nous avons un peuplement dense que les nécessités de l'irrigation et du « contrôle » du Fleuve, dont dépend son existence même, ont étroitement lié dans une société hiérarchisée où chacun joue un rôle précis dans la mise en valeur du pays.

De l'autre côté, en revanche, en Nubie, nous avons une population possédant à l'aurore de l'histoire une culture matérielle égale, sinon supérieure, à celle de la Haute-Égypte, mais cette population est répartie dans des groupes moins nombreux et plus espacés. Ces groupes sont plus indépendants et plus mobiles car chez eux l'élevage nécessite de fréquents déplacements et joue un rôle économique au moins aussi important que l'agriculture, très limitée dans une vallée plus étroite qu'en Égypte. Ces populations nubienes n'éprouvent pas le besoin d'une écriture. Elles resteront toujours dans le domaine de la tradition orale, n'adoptant que de façon très épisodique l'écriture, et encore uniquement semble-t-il pour des besoins religieux, ou lorsqu'elles seront sous la dépendance d'une autorité centrale de type monarchique (cf. chapitres 10 et 11).

La différence de comportement entre deux populations de composition ethnique similaire éclaire singulièrement un fait en apparence aberrant : pourquoi l'une adopte et invente peut-être une écriture alors que l'autre, qui connaît cette écriture, la dédaigne ? Les conditions de vie, imposées au groupe habitant la Basse Vallée par les servitudes du contrôle du Nil, auront pour résultat de faciliter l'éclosion puis le développement de l'écriture. Celle-ci à son tour fit de ce groupe une des premières grandes civilisations mondiales.

L'Égypte africaine, réceptacle d'influences

Vers - 3700, on constate une unification de la culture matérielle dans les deux foyers de civilisation de la vallée du Nil; ou, plus précisément, le foyer méridional, tout en gardant ses traits distinctifs, adopte en partie la culture du foyer septentrional. On associe souvent cette pénétration dans le Sud de la civilisation du Nord, d'une part, à l'invention de l'écriture et, d'autre part, à l'apparition en Égypte d'invasisseurs plus évolués que les autochtones.

Nous avons vu précédemment qu'en ce qui concerne l'écriture, une origine purement nilotique, donc africaine, non seulement n'est pas exclue, mais reflète probablement la réalité. Par ailleurs, une invasion d'éléments « civilisateurs » venus de l'extérieur, de Mésopotamie notamment, ne repose que sur des indices des plus fragiles. Cela dit, l'originalité comme l'antiquité de la civilisation égyptienne ne doivent pas masquer le fait qu'elle fut aussi le réceptacle d'influences multiples. Sa position géographique, d'ailleurs, la prédisposait à cela.

La relative humidité du climat à la fin du Néolithique et durant toute la période prédynastique, qui voit la formation de la civilisation en Égypte, rendait « perméable », si l'on peut dire, le désert arabe entre mer Rouge et vallée du Nil. C'est sans doute par cette voie qu'ont pénétré en Égypte les influences mésopotamiennes dont l'importance, d'ailleurs, a peut-être été exagérée. À l'opposé, on connaît mal, faute de suffisantes prospections, les contacts de l'Égypte avec les cultures du Sahara oriental à la fin du Néolithique. Certaines figurations de palettes protodynastiques laissent supposer, toutefois, des traits communs entre les populations du désert libyque et celles de la vallée du Nil.

Vers le nord, il ne semble pas qu'à haute époque les liens, par l'isthme de Suez, entre l'Égypte et le couloir syro-palestinien aient été aussi étroits qu'ils le seront à partir de l'Ancien Empire; bien que, là aussi, on note des traces très anciennes de contacts avec la Palestine, et que le mythe osirien ait pu prendre naissance à l'occasion de rapports entre le foyer de civilisation du Delta et la côte boisée du Liban, rapports qui remonteraient alors à une très haute époque.

Les liens avec le Sud paraissent de prime abord plus clairs, mais leur importance est difficile à cerner. Dès le IV^e siècle avant notre ère, les populations au sud de la I^{re} Cataracte (cf. chapitre 10) sont en contact étroit avec la basse vallée du Nil. Aux époques pré- et protodynastiques, les échanges entre les deux groupes de populations sont nombreux: similitude des techniques dans la poterie et la fabrication de la pâte émaillée (« faïence égyptienne »), utilisation des mêmes fards, emploi d'armes similaires, mêmes croyances dans la vie d'outre-tombe, rites funéraires apparentés. À l'occasion de ces contacts, les Égyptiens ont dû avoir des relations, directes ou par personnes interposées, avec les populations de l'Afrique plus lointaine, comme on peut le déduire du nombre des objets en ivoire et en ébène qui ont été recueillis dans les tombes égyptiennes les plus anciennes. Même si l'on admet que la limite écologique de l'ébène s'établissait plus au nord que de nos jours, elle était encore fort éloi-

gnée de la Basse-Nubie, et nous trouvons donc là une indication précieuse de contacts entre l'Afrique «au sud du Sahara» et l'Égypte. Indépendamment de l'ivoire et de l'ébène, l'encens, qui apparaît très tôt, ainsi que l'obsidienne, produits étrangers à la vallée du Nil, ont pu faire l'objet d'importations de la part des Égyptiens. Par ce commerce, techniques et idées seront passées d'autant plus facilement d'un domaine à l'autre que les Égyptiens possédaient, nous l'avons vu, un fonds africain important.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, à l'ouest comme à l'est, au nord comme au sud, l'Égypte a reçu des influences extérieures. Celles-ci, cependant, n'ont jamais altéré profondément l'originalité de la civilisation qui s'est peu à peu élaborée sur les rives du Nil avant de rayonner à son tour sur les régions voisines.

Les points obscurs de nos connaissances

Pour pouvoir apprécier le rôle que les influences extérieures ont pu jouer lorsque la civilisation est apparue dans la vallée du Nil, il faudrait que l'archéologie de l'ensemble du pays fût bien connue pour les hautes époques. Une connaissance très complète est en effet indispensable pour comparer avec fruit le matériel archéologique recueilli en Égypte et celui fourni par les cultures voisines, afin de déceler importations ou imitations, seules preuves tangibles de contacts importants.

Or, si l'archéologie du IV^e millénaire avant notre ère est assez bien connue, aussi bien en Haute-Égypte qu'en Basse-Nubie (entre I^{re} et II^e Cataractes), il n'en va pas de même pour les autres parties de la vallée du Nil. Le Delta, notamment, nous est pratiquement inconnu pour les époques pré- et protodynastiques, sauf pour de très rares endroits situés sur sa périphérie désertique. Toutes les évocations de possibles influences venues d'Asie à ces époques, par l'isthme de Suez ou la côte méditerranéenne, relèvent donc du domaine des hypothèses.

Nous nous heurtons aux mêmes difficultés pour la haute vallée du Nil, entre V^e et VI^e Cataractes. Notre ignorance de l'archéologie des hautes époques dans cette vaste région est d'autant plus regrettable que c'est là qu'ont dû se produire les contacts et s'effectuer les échanges entre la partie égyptienne de la vallée du Nil et l'Afrique au sud du Sahara. Cette ignorance nous empêche de comparer les réalisations de la civilisation pharaonique naissante avec celles des cultures qui régnaient alors non seulement dans la Haute Vallée, mais aussi dans les régions situées à l'est, à l'ouest et au sud du Nil. De récentes découvertes, entre V^e et VI^e Cataractes, suggèrent l'existence, sinon de contacts directs, du moins d'une troublante similitude de formes et de décors dans le mobilier funéraire comme dans celui de la vie quotidienne, entre la Haute-Égypte prédynastique et le Soudan au sud du 17^e parallèle.

A la déficience de nos connaissances dans l'espace, si l'on peut dire, s'ajoute celle de nos connaissances dans le temps. La civilisation pharaonique proprement dite dura plus de trois millénaires; pour un tiers environ de cet

énorme laps de temps, nous ne savons pas, ou nous connaissons mal, ce qui s'est passé en Egypte. L'histoire des pharaons, en effet, se divise en temps forts et en temps faibles (cf. chapitre 2). Durant les périodes de centralisation marquée du pouvoir royal, nous possédons de nombreux documents et monuments qui permettent de reconstituer avec sûreté les événements importants. Telles sont les époques que l'on est convenu d'appeler l'*Ancien Empire*, de - 2700 à - 2200, le *Moyen Empire*, de - 2000 à - 1800, et le *Nouvel Empire*, de - 1600 à - 1100. Pendant les périodes d'affaiblissement du pouvoir central, en revanche, les sources de nos connaissances s'amenuisent, voire même disparaissent, de sorte que l'histoire pharaonique présente des « trous », que les égyptologues désignent sous le nom de « Périodes intermédiaires ». Il en existe trois : la première s'étend de - 2200 à - 2000, la deuxième de - 1800 à - 1600, la troisième enfin, de - 1100 à - 750. Si on leur ajoute les débuts de la monarchie pharaonique, de - 3000 à - 2700, encore très insuffisamment connus, on voit que, pendant plus de dix siècles, l'histoire de l'Egypte reste pour nous sinon totalement inconnue, du moins dans une brume épaisse.

Conclusions

Malgré les défauts que nous venons de souligner dans nos connaissances de la civilisation pharaonique, celle-ci tient cependant une place primordiale dans l'histoire de l'Afrique antique. Par ses monuments, par ses textes, par l'intérêt qu'elle a suscité chez les voyageurs anciens, elle nous apporte une quantité de renseignements sur les façons de penser, de sentir, de vivre, des Africains à des époques qu'il nous serait impossible d'aborder autrement que par elle.

Cette place, bien que primordiale, n'est sans doute que dérisoire par rapport au rôle que la connaissance de l'Egypte et de la Nubie antiques peut jouer dans l'histoire du continent. En effet, lorsque l'archéologie des pays qui cernent la vallée du Nil sera mieux explorée et donc mieux connue, l'Egypte et le Soudan nilotique fourniront à l'historien et à l'archéologue les moyens de comparaison et de datation indispensables à la résurrection du passé, comme à l'étude des courants d'influences qui, du sud au nord et de l'est à l'ouest, constituent la trame même de l'histoire de l'Afrique.